

# Balagne : une destination croisière en vogue



L'Île-Rousse et Calvi se situent sur le segment haut de gamme du marché de la croisière.

/ ARCHIVES CORSE-MATIN

**P**our les armateurs spécialisés dans la croisière en Méditerranée, les ports de L'Île-Rousse et de Calvi figurent, sur les cartes de navigation, comme une option de plus en plus attractive.

Les efforts accomplis par les acteurs touristiques locaux sont payants. On compte d'ailleurs poursuivre dans ce sens. Rencontre avec Anne-Marie Spinosi, en charge du développement de l'activité de croisière au sein de la chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse.

## Combien d'escales de croisières enregistrent les ports de Calvi et de L'Île-Rousse, en 2017 et en 2018 bien sûr ?

La Balagne a accueilli soixante et une escales de navires de croisière en 2017 et quatre-vingt-quatre en 2018, soit une progression de 38% en un an.

Cette activité n'a cessé de progresser depuis 2009, date de la création du Club Croisière Corsica-CCC-, initié par notre chambre consulaire.

Celui-ci regroupe à l'échelle de la Haute-Corse toutes les instances représentatives de chaque territoire parmi lesquelles la commune de Calvi et la communauté du bassin de vie de L'Île-Rousse.

Dans ce cadre, la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse-CCIHC- est chargée de promouvoir, à l'occasion d'événements tels que Seatrade et rendez-vous

armateurs, les deux ports de Balagne dans le cadre global du club.

## À l'évidence, la méthode fonctionne ?

Globalement, la destination est perçue de manière positive par les armateurs et même si les infrastructures actuelles limitent le développement, les deux ports de Balagne tirent leur épingle du jeu en demeurant complémentaires : accueil en rade dans la baie de Calvi et accueil à quai ou en rade pour le port de L'Île-Rousse.

## Justement, quelles sont les caractéristiques de ces infrastructures portuaires ?

La baie de Calvi présente un fort potentiel d'accueil nautique et une très forte attractivité.

C'est pourquoi il est impératif, pour le succès d'une escale, que tous les services connexes soient anticipés et organisés : débarcadère, terminal dédié, service de sûreté, point d'informations touristique, voie d'accès et parking dédié pour les bus excursionnistes.

Le port de L'Île-Rousse, quant à lui, peut accueillir des navires à quai jusqu'à 180 mètres.

La CCIHC, concessionnaire du port, met alors systématiquement en place un service gratuit de navette régulière entre le port et le centre-ville pour acheminer les croisiéristes durant l'escale.

Dans ces conditions, quels

## types de navires viennent en Balagne ?

Calvi et L'Île-Rousse se situent sur le segment haut de gamme du marché de la croisière. Nous retrouvons régulièrement sur ces deux ports, des unités luxueuses telles que le Star Clipper, Seadream ou encore Azamara et Silversea.

Cette année, 60 % des navires de croisière accueillis en Balagne transportaient de l'ordre de trois cents passagers, 35% entre 500 et 1 000, et 5 % étaient dans la gamme des 1 250. Certains d'entre eux ont atteint les 2 000 passagers.

Cette activité et son développement participent à l'étalement de la saison touristique, d'ailleurs, les deux prochains navires programmés à Calvi sont le *Riviera* le 27 septembre et l'*Atania* le 17 octobre tous deux avec une capacité de 1 250 croisiéristes.

## Quels sont les atouts de ces deux destinations ?

Nous ne considérons pas L'Île-Rousse et Calvi comme deux destinations, mais une seule, la Balagne, avec tout son patrimoine naturel et culturel et disposant d'une forte complémentarité avec deux sites portuaires à quelques kilomètres l'un de l'autre.

Géographiquement, c'est un atout de valorisation, tant d'un point de vue nautique que d'un point de vue touristique, par la valorisation soit de son littoral (plage, activi-

tés nautiques...), soit de la chaîne des villages (savoir-faire, patrimoine culinaire et culturel...) reliant les deux cités balnéaires.

## Avez-vous des projets de valorisation de ces sites ?

Nous travaillons étroitement avec les offices de tourisme de Calvi et de L'Île-Rousse afin de promouvoir l'offre actuelle, qu'elle soit patrimoniale, commerciale ou encore dans le cadre de la valorisation des activités de pleine nature, en forte demande en ce moment.

Nous nous inscrivons également dans le cadre de projets nouveaux, avec la recherche constante de produits d'excursions atypiques tournés vers l'éco-tourisme. Lors de la semaine du 12 au 15 septembre, en marge du Seatrade Med qui se déroulera à Lisbonne, nous accueillons la compagnie Windstar.

Cet éducteur entrera dans le cadre d'un projet européen intitulé Itinera, en partenariat avec d'autres ports de Méditerranée tels que le port de Toulon, géré par la CCI du Var.

En effet, le partage d'expériences, avec d'autres ports voisins et alliés, présente de nombreux avantages tels que la création d'un itinéraire de croisière marketé et surtout la possibilité d'ouverture à de nouvelles clientèles potentielles sur un même bassin.

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE EMMANUELLI